

Le Service individualisé de français écrit

Louise Desjardins est professeure de français au Collège de Maisonneuve.

Son métier, sa tâche, son ambition:

réadapter les "handicapés de l'écriture".

Éducatrice, elle compte, par la compréhension et l'encouragement, amener ses élèves à se sortir de leurs difficultés en français écrit.

En 1980, elle a mis sur pied un

Service individualisé de français écrit (Sifé).

Prospectives. -En quoi consiste le *Service individualisé de français écrit*?

Louise Desjardins. -Le *Sifé* est un service d'aide individuelle: chaque semaine l'étudiant qui accepte de participer à l'expérience apporte un texte qu'il analyse ensuite avec moi ou un collègue. En cours de route, je livre des commentaires, pose des questions, introduis dans le texte des chiffres ou codes tirés d'une *grille de correction* (voir reproduction). Ces codes indiquent qu'il y a une erreur et la nature de celle-ci, mais il appartient ensuite au participant de corriger le texte présenté. Après chaque rencontre donc, l'élève repart avec un travail à corriger et l'obligation d'écrire un nouveau texte pour le rendez-vous de la semaine suivante.

L'ordinateur joue un rôle important dans ce processus. Nous l'utilisons pour introduire les codes, donner une copie imprimée à la fin de chaque rencontre. Le nombre de fautes de chacun des textes étant transcrit sur une courbe d'évaluation, l'étudiant peut suivre sa progression. Enfin, pour permettre l'apprentissage en solitaire de règles de grammaire, nous utilisons le logiciel intitulé *Système informatisé tutoriel en orthographe (SITO)* -voir encadré).

Prospectives. -Quel est le principe de base du *Sifé*?

Louise Desjardins. -Au *Sifé*, nous partons du *principe* que lorsqu'un enfant de trois ans arrive à parler, c'est qu'il a appris des règles de grammaire qui permettent de croire qu'il "comprend" un code aussi complexe que celui de la langue écrite. Un enfant apprend à parler en parlant, par immersion, en écoutant les autres et en faisant corriger avec bienveillance ses erreurs par ses proches. Il n'y a pas de raisons logiques pour qu'on n'apprenne pas à écrire selon un modèle semblable, en écrivant, en lisant et en faisant corriger systématiquement ses erreurs, en reproduisant ni plus ni moins le contexte affectif dans lequel on apprend à parler. La personne qui montre à parler à un enfant ne suppose pas au départ qu'il est difficile d'apprendre à parler et que ce n'est pas donné à tout le monde de pouvoir le faire. Toutes proportions gardées (on parle plus souvent qu'on n'écrit, on écoute plus souvent qu'on ne lit), il me semble que les bases d'apprentissage devraient se ressembler. On ne se sert pas d'un tableau noir pour montrer à plusieurs enfants en même temps que "sontait" n'est pas la façon correcte de conjuguer le verbe *être* à l'imparfait. L'enfant finit par

l'apprendre par essais et erreurs, avec patience. On ne lui dit pas qu'il fait une "faute", on lui concède qu'il est un apprenant et on le corrige sans le culpabiliser. On accepte qu'il fasse des erreurs.

Les objectifs du *Sifé* sont de déculpabiliser l'étudiant et de le rendre autonome en lui donnant des moyens, des trucs simples, pour qu'il puisse démystifier la grammaire. Souvent l'étudiant a gardé l'impression que l'écriture est un don magique et qu'il est impossible d'apprendre des règles de grammaire, qui lui apparaissent comme des exceptions à retenir, comme un puzzle dont les pièces sont trop difficiles à rassembler. Notre travail consiste à insister davantage sur des explications simples qui dévoilent le "système" des accords, des conjugaisons, des structures de phrases.

Le *Sifé* veut favoriser l'expression personnelle de l'étudiant, le convaincre que ce qu'il écrit est un reflet de lui-même et qu'il peut écrire des choses intéressantes s'il arrive à s'exprimer. Le professeur reste alors à l'écoute de l'étudiant, il lui suggère d'être le plus personnel possible et il se garde de juger le contenu des textes soumis.

L'étudiant doit fournir un effort



PHOTO: FRANÇOIS HUOT

**"On ne se sert pas
d'un tableau noir
pour montrer à plusieurs
enfants
que "sontait"
n'est pas la façon correcte
de conjuguer
le verbe être à l'imparfait.
L'enfant finit par
l'apprendre
par essais et erreurs..."**

personnel en rédigeant un texte d'au moins une page par semaine et doit corriger lui-même les erreurs qu'il a faites dans le texte précédent et que le professeur lui signale à l'aide d'un code. L'étudiant est incité à dire très librement pourquoi, à partir d'une grammaire personnelle qu'il s'est fabriquée, il écrit de telle ou telle façon afin que le professeur puisse lui indiquer à son tour, en faisant référence à la grammaire officielle, pourquoi il fait telle ou telle erreur.

Pour qu'il puisse faire des progrès à l'intérieur de cette démarche, l'étudiant est obligé de s'impliquer personnellement, d'être fidèle à ses rendez-vous et de soumettre ses propres textes à des corrections très sévères. Il doit accepter d'apprendre. Il reste libre de quitter quand il veut et le professeur reste libre de lui dire qu'il ne s'implique pas assez pour qu'il puisse continuer. Les demi-heures de service individuel sont précieuses et la liste d'attente est longue: tout le monde en est bien conscient au *Sifé* et c'est ce qui fait sa valeur.

Prospectives. -Y a-t-il des exercices imposés?

L. Desjardins. -Les étudiants du *Sifé* ne sont soumis à aucun exercice précis, sauf celui d'écrire hebdomadairement un texte personnel. À l'occasion, nous suggérons des exercices d'appoint pour la maîtrise de notions jamais apprises ou maîtrisées. Cela peut aller d'exercices d'orthographe tirés des livres d'Edouard et Odette Bled à une analyse grammaticale, tout dépend du besoin.

Nous ne donnons jamais de dictées au *Sifé*. Cet exercice va à l'encontre de l'écriture en tant qu'expression d'une pensée créatrice. D'ailleurs dans les dictées, on ne peut jamais vérifier si l'étudiant a mal construit une phrase, mal utilisé un mot, fait des erreurs de ponctuation. Il y a un répertoire de "dictées-tortures" qui ne fait que raffermir l'étudiant dans le sentiment d'impuissance à l'égard de la maîtrise de la langue écrite.

Penser qu'on peut apprendre autre chose que des mots rares dans une dictée, c'est se leurrer. Des mots rares, on peut en apprendre en lisant de beaux et bons textes.

Quand on voit qu'un étudiant ne lit pas beaucoup, on peut l'inciter à lire un livre et lui demander

d'en faire un commentaire personnel.

Comme exercice, on peut également demander à un étudiant de reprendre un texte trop brouillon, dénué d'organisation interne. Nous insistons beaucoup sur le fait que le texte est un reflet de soi et peu à peu les textes sont mieux présentés, matériellement du moins.

Prospectives. -Dans quelles circonstances le *Sifé* a-t-il été mis sur pied?

L. Desjardins. -Ce service a été créé en 1980, à la suite d'une recherche que j'avais effectuée avec un professeur de chimie, Michèle Tournier. Menée entre 1978 et 1980 dans le cadre de PAREA (*Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage*), cette recherche, intitulée *Rapport entre la langue et les apprentissages*, a démontré que toutes les personnes du collège reconnaissaient qu'il y avait un problème de langue écrite chez les étudiants et que les solutions devaient être trouvées et mises en application par toutes les personnes du collège.

Dans ce rapport, qui a été alors

appuyé à l'unanimité par la Commission pédagogique, étaient avancées des propositions visant à faire davantage lire et écrire les étudiants, à les motiver, à établir des exigences de qualité. Ces propositions ont eu un effet certain: il a été clair, dès cette période, qu'il fallait faire quelque chose et que chacun - administrateur, professionnel, employé de soutien, professeur - pouvait, à sa façon, agir pour que les étudiants sentent l'importance de maîtriser la langue écrite.

Mais il restait un problème, celui des étudiants aux prises avec de très grandes difficultés et exigeant une aide soutenue et précise en raison des carences de leurs études primaires, secondaires et la pauvreté intellectuelle de leur milieu familial.

Le *Sifé* a donc été mis sur pied pour ces étudiants qui, autrement, n'auraient pu s'en sortir. On s'est dit qu'il ne servait à rien de leur donner des cours correctifs et collectifs, qu'ils en avaient suivi sans succès au primaire et au secondaire et qu'il fallait trouver une

formule originale qui soit efficace et individuelle. Après des années de tâtonnement, on peut dire que *la formule* a réussi. Le seul problème est qu'elle coûte cher et qu'elle ne rejoint pas encore, faute de moyens, tous les étudiants souhaités.

Prospectives. -Quels sont les paramètres administratifs du *Sifé*?

L. Desjardins. -Au fil des ans, l'amélioration de la gestion (informatisation des horaires, détermination de rendez-vous à heures fixes) a fait doubler la clientèle. Avec l'aide d'un professeur de mathématiques, Maurice Hervieux, j'ai conçu le logiciel *SIDD* (Système informatisé de dossiers de disponibilité) qui permet de faire des horaires convenables en un rien de temps, compte tenu de la disponibilité du professeur et de celle des étudiants. Ce logiciel fournit tous les renseignements nécessaires pour remplir rapidement une case vide dans l'horaire dès qu'un étudiant quitte le *Sifé* en cours de session.

Un professeur ayant 22 heures

de rendez-vous de trente minutes chacun peut recevoir 44 étudiants par semaine. Comme plusieurs de ces étudiants progressent très rapidement (diminuant de moitié leur nombre de fautes en sept ou huit semaines), ce professeur peut recevoir environ 80 étudiants par session. De ce nombre, quelques-uns (10%) continuent pendant une deuxième session et, parmi ces derniers, ceux qui ont de très grandes difficultés (5%) font une troisième ou une quatrième session.

Ceux qui font au moins trois sessions complètes et qui progressent peuvent obtenir l'équivalent d'un cours de français obligatoire. Mais très peu accomplissent ce trajet, le but du service étant d'amener les étudiants à devenir autonomes le plus rapidement possible. Les autres, ceux qui ne viennent que pendant une session ou deux, se voient accorder des crédits partiels.

Pour recruter la clientèle, nous publions au début de chaque session des annonces dans *Le savais-tu*, l'hebdomadaire d'information du collège. Nous recueillons pendant la première semaine toutes les inscriptions et entrons les

Une politique de la langue en marge du *Sifé*

En 1980, le Collège de Maisonneuve se dotait d'une politique institutionnelle de la langue. Celle-ci a été fondée, lit-on dans la dernière version de cette politique amendée en décembre 1986, sur une "conscience commune de l'importance fondamentale de la langue maternelle dans toute entreprise de formation et sur un sentiment partagé de l'urgence, dans les circonstances actuelles, de préciser divers moyens concrets pour revaloriser l'usage d'un français oral et écrit de qualité".

Comportant deux grands chapitres (Rôle des départements et des professeurs et Mesures particulières), cette politique embrasse de nombreux aspects. En voici quel-

ques-uns, susceptibles d'être aisément adoptés ailleurs.

"Qu'il y ait, pour chaque cours, à chaque session, un certain nombre d'examens, de contrôles ou de travaux comportant au moins une part de rédaction." (article 2.1.3)

"Que les professeurs signalent les fautes de français dans les travaux ou examens; qu'ils puissent enlever jusqu'à 10% des points pour ces fautes - cette limite ne s'appliquant pas aux cours où la correction linguistique fait partie des objectifs d'apprentissage." (article 2.2.1)

"Que, dans le cas de copies surchargées de fautes, les professeurs puissent exiger qu'el-

les soient refaites avant qu'ils les évaluent." (article 2.2.2)

"Que les professeurs évaluent les travaux, examens ou contrôles en fonction de ce que l'étudiant écrit et non de ce que l'on devine qu'il a voulu écrire." (article 2.2.3)

"Que les départements et les professeurs aient le souci constant de veiller à la qualité linguistique des textes qu'ils distribuent aux étudiants (notes de cours, questionnaires, plans d'étude, etc.)." (article 2.3.2)

"Qu'il y ait, au Collège, un service où l'on pourrait soumettre les problèmes reliés à la traduction et à l'adaptation de documents (...)." (article 3.4)



PHOTO: FRANÇOIS HUOT

Quelques étudiants d'origine asiatique n compagnie, à droite, de Louise esjardins et de Michèle Frémont. Cette dernière effectue des recherches sur l'enseignement du français aux étudiants venant de l'Asie.

Si le Sifé vous intéresse:
Sifé, Collège de maisonneuve,
3800, rue Sherbrooke est,
Local D-4669, Montréal,
H1X 2A2.

données dans le logiciel. À la fin de la semaine, nous traitons les données et nous pouvons commencer les cours individuels dès le début de la deuxième semaine avec un bassin d'étudiants assez considérable pour fonctionner pendant toute la session, même si certains quittent en cours de route. Le caractère volontaire du *Sifé* auquel nous tenons énormément peut, grâce à l'apport de l'informatique, être sauvegardé sans nuire à son caractère permanent.

Prospectives. -Quel est le profil des étudiants recourant au *Sifé*?

L. Desjardins. -En 1984-85, j'ai obtenu une autre subvention de PAREA pour réaliser une recherche-action sur le profil psycho-sociolinguistique de ces étudiants. Intitulée *Les handicapés de l'écriture*, l'étude a démontré que ces étudiants, proportionnellement à l'ensemble de ceux du collège, viennent d'un milieu culturel très pauvre: il y en a deux fois plus dont la mère et le père n'ont fait que des études primaires.

Quant à ceux qui ont utilisé le *Sifé*, il reviennent quelquefois nous voir ou nous écrivent alors qu'ils étudient à l'université ou qu'ils sont rendus sur le marché du

travail. Ils nous disent combien leur séjour au *Sifé* a été important, que le fait d'avoir enfin appris à écrire leur a ouvert des portes qu'ils croyaient à jamais fermées et qu'ils ont ressenti comme une valorisation le fait qu'on se soit personnellement occupé d'eux.

Prospectives. -Que vous suggère votre expérience sur les causes du mal du français?

L. Desjardins. -Il y a d'abord les causes du milieu: ceux qui naissent dans un milieu défavorisé intellectuellement ont moins de chances que les autres de maîtriser l'écriture.

Il y a peut-être aussi, mais de cela je suis moins certaine, des causes scolaires reliées aux méthodes d'enseignement de l'écriture. Je me rends compte que certains étudiants ont une vision parcellaire de la grammaire.

Ils ont entendu des mots comme passé composé, subjonctif, conjonction, verbe, nom, adjectif, genre, nombre et ils ne savent pas comment fonctionne le système qui régit tout cela. On pourrait leur expliquer de façon vivante, il me semble, comment se construisent les temps des verbes, le futur

par rapport à l'infinitif par exemple, à l'aide d'histoires ou d'un petit programme d'ordinateur et non pas leur faire ânonner des conjugaisons. On minimise peut-être leur capacité d'apprendre des structures.

Apprendre à parler est complexe, apprendre à écrire l'est tout autant. Je crois qu'on doit essayer de reconstituer le même climat d'apprentissage dans les deux cas (individualiser davantage, corriger davantage), mais on ne doit pas confondre les deux. Mais pour réaliser cela, je suis bien consciente que les conditions d'enseignement devraient changer, qu'on devrait avoir un ratio d'élèves moins élevé, du moins pour ceux qui n'apprennent pas à appliquer les règles facilement pour toutes sortes de raisons.

Le système actuel de comptabilisation des minutes d'enseignement ne convie par les enseignants à être près des enfants, à leur communiquer l'amour de l'écriture, à leur en demander beaucoup plus qu'ils ne leur en demandent présentement. Il est certain que si on fait écrire beaucoup, il faut corriger beaucoup et cela prend du temps. Cela prend plus de temps que de corriger des exercices ou des dictées: les

Le SITO du SIFÉ

Un ange gardien informatique

Mots invariables, homophones, voilà deux types de mots causant bien des maux de tête aux étudiants, nombreux étant ceux qui les confondent allégrement. À preuve ces homophones, de véritables pièges: on et ont; *ait et est; ses, ces, sait, s'est et c'est*. Pire: plusieurs refont toujours les mêmes erreurs si elles ne sont pas rapidement portées à leur attention. "Pour qu'on puisse s'en rendre compte, écrit Louise Desjardins, il faudrait qu'une personne soit à nos côtés quand on écrit et nous avertisse chaque fois qu'il y a une possibilité de confusion homophonique."

Mais cette solution est inapplicable. C'est pourquoi un logiciel a été créé. Appelé SITO (Système informatisé tutoriel en orthographe), ce logiciel joue le rôle d'un oeil critique: chaque fois qu'un mot inclus dans le répertoire du programme apparaît sur l'écran, une fenêtre contenant l'explication grammaticale relie le mot qui vient d'être écrit à ses homophones.

Un exemple. L'élève écrit le mot son. Aussitôt l'ordinateur lui présente ceci: *Peut-on remplacer ce mot par étaient? Oui: —sont. Non: —son*. L'étudiant doit répondre mentalement à la question car l'ordinateur ne corrige pas de réponses. L'élève sait cependant que s'il répond oui, cela signifie que les mots étaient et sont sont liés.

S'il le souhaite, l'étudiant peut demander à l'ordinateur de lui présenter la règle. Supposons que ce soit le cas. Apparaît alors ceci:

son est le verbe être à la 3e personne du pluriel du présent.

Exemple: Ils sont lucides.

son est un adjectif possessif toujours placé devant un nom.

Exemple: Il a mis son manteau.

L'utilisateur peut encore demander des informations supplémentaires. Apparaîtront alors, en deux colonnes, les informations suivantes:

Verbe être	Des adjectifs possessifs
Je suis	mon, ma, mes
Tu es	ton, ta, tes
Il est	son, sa, ses
Nous sommes	nos
Vous êtes	vos
Ils sont	leur, leurs

SITO informe mais ne corrige pas l'erreur; c'est à l'étudiant de le faire à partir des informations données à l'écran. Et il appartient toujours à un correcteur d'analyser le travail.

SITO n'est pas un système fermé: ses répertoires peuvent être enrichis ou adaptés à un étudiant en particulier. Autre avantage: le logiciel ne contient pas un ensemble d'exercices. Il permet à l'utilisateur d'apprendre à écrire en rédigeant un texte de son cru, permettant ainsi au correcteur d'évaluer d'autres aptitudes (créativité, imagination, richesse du vocabulaire, construction des phrases, etc.) chez l'étudiant.

SITO peut aussi devenir plus discret en émettant simplement un son au lieu de l'explication grammaticale: à l'utilisateur de choisir et au professeur, s'il le souhaite, d'enrichir le programme.

Ce logiciel créé par Louise Desjardins et Maurice Hervieux est gratuit pour les institutions d'enseignement collégial. Elles peuvent l'obtenir en entrant en communication avec la Direction générale de l'enseignement collégial, auprès de M. Claude Séguin, 454, Place Jacques-Cartier, 4e étage, Montréal, Qc, H2Y 3B3, Tél.: (514) 873-2200. Les individus et autres maisons d'enseignement doivent l'acheter chez Logiciel Avenue, 1173, Bd Charest Ouest, local 390, Québec, Qc, G1N 2C9. Tél.: (418) 682-3088. Le prix du logiciel - commercialisé sous le nom de Mentor - varie entre 195 \$ et 495 \$ selon le nombre d'étudiants et d'appareils Macintosh. En cas d'incertitude, on peut aussi acheter un logiciel de démonstration au prix de 50 \$ (déductible du prix d'achat du logiciel si on décide de l'acheter ensuite).

journées ont 24 heures pour tout le monde.

En dernier lieu, je dirais qu'il y a un manque de dépistage de certains problèmes d'apprentissage. Chaque année il arrive une dizaine d'étudiants au Sifé aux prises avec de graves problèmes de dyslexie, de vision, d'audition qui n'ont jamais été repérés auparavant. Mais cela reste quand même marginal.

Ce ne sont là que des approximations. Au secondaire, il y a sûrement des lacunes. Quand le français écrit ne vaut que pour un faible pourcentage de la note globale de français, il me semble qu'il y a dans ce fait une banalisation de l'écrit de la part de ceux qui font des programmes. Mais je ne veux pas entrer dans le jeu des boucs émissaires. On l'a fait trop longtemps en jetant le blâme sur le parent, sur les professeurs du primaire, sur les professeurs du secondaire, sur les professeurs du collégial, sur la télévision, sur la société. Je pense qu'il est temps de retrousser nos manches et de trouver des solutions originales au problème qui nous préoccupe avec les moyens dont nous disposons et avec les moyens que nous inventerons. Il ne faut pas oublier que c'est un problème mondial sur lequel nous n'avons peut-être pas autant de prise que nous le croyons.

Prospectives. -Quelles prescriptions donneriez-vous aux élèves du secondaire et à leurs enseignants ?

L. Desjardins. -Aux élèves du secondaire: écrire beaucoup, demander des corrections et des explications, être sensible aux plaisirs de l'écriture.

Aux enseignants: réinventer l'enseignement de la langue écrite, être tolérant et patient. Et aimer l'écriture.

Au système scolaire: permettre que cela arrive. ■